



## Autism Friendly Académie

### Dispositifs d'inclusion scolaires et d'enseignement - Île-de-France

52 rue Labrouste - 75015 - PARIS

Téléphone : 09 87 14 63 93

Courriel : [contact@autismfriendlyacademie.com](mailto:contact@autismfriendlyacademie.com)

Site internet : <https://surlesbancsdelecole.org/>

### Informations sur le dispositif

---

<b>Catégorie de l'établissement</b>	Etablissement privé hors contrat
<b>Type d'établissement</b>	Collège
<b>Académie</b>	Paris
<b>Zone géographique concernée</b>	Ile-de-France, Paris - 75
<b>Profil des personnes accueillies</b>	<p>Jeunes de 12 à 20 ans, présentant des Troubles du Spectre Autistique (T.S.A.), ou plus généralement des Troubles du Neurodéveloppement (T.N.D.), en rupture avec le système scolaire.</p> <p>L'établissement est ouvert à tous les jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- ayant suivi dans leur parcours une scolarité en milieu ordinaire au moins jusqu'en fin de cycle élémentaire, et pouvant adopter une posture d'apprentissage, sans exigence de niveau scolaire,</li><li>- ayant la capacité d'intégrer une petite structure sans générer de trouble majeur de vie commune ou de problèmes de sécurité pour les membres du groupe.</li></ul>
<b>Capacité d'accueil</b>	30 jeunes répartis en groupes de 10 à 12 jeunes chacun maximum
<b>Modalités d'admission</b>	<p>Envoyer un mail à <a href="mailto:contact@autismfriendlyacademie.com">contact@autismfriendlyacademie.com</a> avec la description de la situation du jeune.</p> <p>Entretien téléphonique avec la déléguée générale de l'association, puis rencontre sur place avec la directrice de l'établissement, puis proposition d'intégration durant 2 journées "découverte".</p> <p>Avis donné par l'équipe éducative en fin de processus.</p>
<b>Information(s) complémentaire(s)</b>	<p>Horaires : 9h-16h30, lundi, mardi, jeudi, vendredi et 9h-12h le mercredi.</p> <p>Les repas sont pris sur place, sauf le mercredi (150 € par mois).</p>

Autism Friendly Académie est également reconnue par Ile de France Mobilités, donnant ainsi droit à la prise en charge du transport des jeunes depuis leur domicile, partout en Ile-de-France.

**Document téléchargeable 1**

[plaquette-afa-2026.pdf](#)